

Compte rendu du CSAL du 17 juin 2026

Étaient présents :

Pour l'administration :

Dominique Gontard, présidente ;
Laurence Perot ;
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Stéphanie Daniel (visio) ;
Alexandre Kavaj ;
Pierre Andrieux (resp. RH par intérim) ;

Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Sandrine Alix ;
Stéphanie Augé (visio) ;
Céline Cartier (visio) ;
Bernard Cazères (visio) ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Eve Méchain ;
Bastien Ginières (visio) ;

Pour les représentants des personnels :

Guillaume Champion _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT ;
Frédérique Fournieux _ tit. CGT ;
Dominique Bazin _ tit. Solidaires ;
Cécile Peyrin _ tit. Solidaires ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;

François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC ;
Blaise-Samuel Becker _ suppl. CGT ;
Jean-Paul Bayart _ suppl. Solidaires (visio) ;
Loïc Lanoullier _ suppl. Solidaires.
Béatrice Pointud _ suppl. Solidaires ;
Alain Rey _ tit. CFDT-CFTC (visio) ;
Arnaud Pierre _ exp. Solidaires .

Ce CSAL s'est déroulé en bi-modal dans les locaux de l'établissement de Clermont-Ferrand

Cyril Faure, prend la parole pour saluer la mémoire de notre collègue et amie, Nadine, décédée la veille de cette instance.

* * *

Marc Daval, Solidaires Finances Publiques est désigné secrétaire adjoint de ce CSAL.

Lecture des déclarations liminaires CGT, Solidaires et CFDT.

Échanges entre la direction et les organisations syndicales suite à la lecture des déclarations liminaires

- **Résultat de l'observatoire interne 2026** : Ce point sera abordé lors de ce CSAL , cependant Mme Gontard indique qu'il est important de prendre la mesure et accepte qu'il puisse avoir des divergences sur l'interprétation des résultats. Elle souhaite une diffusion large des résultats et les assumera pleinement.

Mme Gontard précise qu'elle souhaitait initialement que les résultats de cet observatoire soient déclinés établissement par établissement, cependant pour des raisons techniques cela n'a pas été possible.

Mme Gontard réitère sa proposition que les élus des instances et les membres de la direction suivent en même temps la formation de premiers secours en santé mentale.

La CGT Finances Publiques y est favorable, à voir cependant compte tenu des contraintes calendaires.

- **Dé-densification des scolarités** : Dans sa déclaration liminaire et lors des échanges, **la CGT Finances Publiques** constate que dès qu'on enlève du contenu celui-ci est systématiquement remplacé par des e-formations imposées par la DGAFP.

La CGT Finances Publiques propose :

- la sanctuarisation d'une demi-journée de Temps de Travail Automne (TTA) ;
- que les cours de soutien n'empiètent pas sur ce TTA ;
- qu'à défaut de pouvoir dire non à ces e-formations que celles-ci soient lissées lors de la Formation Pratique Probatoire.

Si cela n'est pas possible c'est que la formation initiale est trop courte !

La Direction comprend la nécessité d'une demi-journée de TTA et elle existe déjà actuellement mais rappelle que la scolarité est regardée. La présence d'un trop grand nombre de TTA pourrait interroger.

Concernant le glissement des e-formations, la direction rappelle que la FPP est un temps d'apprentissage pratique et non théorique.

Enfin la direction indique qu'elle ne reviendra pas sur le temps de formation.

- **SELI 2** : La Direction reconnaît que l'application fonctionne en mode dégradé. Un problème informatique a supprimé la fiche stagiaire qui aurait permis d'avoir connaissance, dès le début du stage, du service d'affectation, du nom du chef de service, etc.

À travers ce problème informatique, **la CGT Finances Publiques** constate malheureusement que le départ à la retraite de l'Idiv Expert qui s'occupait de nombreuses applications informatiques nécessaires à l'ENFiP se fait toujours cruellement sentir.

La Direction le reconnaît mais rappelle que les risques de sécurités ont fortement augmenté et qu'il est nécessaire de rendre les applications conformes. L'ENFiP a dû passer par la maîtrise d'ouvrage et pour ce faire, une experte MOA a été recrutée afin de sécuriser au mieux tous les travaux concernant les applicatifs et les bases écoles.

- La formation initiale en contrôle fiscal est critiquée par tout le réseau et la **CGT** s'inquiète sur la reprise en main par le bureau SJCF de la formation continue pour les vérificateurs stagiaires (note de service du 26 mai 2026).

Pour la direction il n'y a pas de reprise en main: l'ENFiP était bien associée au GT sur le parcours de formation des inspecteurs CF et DAJ. Il est normal que les bureaux métiers et

le réseau soient associés à la formation. Ce n'est pas pour rien que la directrice générale a nommé une directrice du réseau à la tête de l'ENFiP.

- **La CGT Finances Publiques** dénonce que tous les candidat·e·s de notre direction à la sélection I-Div ont eu le droit à leur question désobligeante sur l'ENFiP et son incapacité à bien former.

Ordre du jour CSAL du 17 juin 2026

1. Présentation des procès-verbaux des séances du 08/10/2025 et du 03/12/2025.....	3
2. Les CVT de l'ENFiP : résultats de l'observatoire interne 2026 et TBVS.....	3
2.1 . Observatoire interne.....	3
2.2 . TBVS.....	3
3. Le bilan des évaluations.....	3
4. Chantiers immobiliers en cours et à venir.....	4
5. Points divers.....	5
5.1 . Remboursement de frais aux agents.....	5
5.2 . Utilisation de l'IA au sein de l'ENFiP.....	5

1. Présentation des procès-verbaux des séances du 08/10/2025 et du 03/12/2025

PV adoptés à l'unanimité

2. Les CVT de l'ENFiP : résultats de l'observatoire interne 2026 et TBVS

2.1 . Observatoire interne

La CGT Finances Publiques veut que l'on arrête ce jeu de dupes et parler franchement des résultats. Ces résultats sont mauvais et ils doivent nous alerter. Pour la CGT, il faut que les chefs d'établissement soient repositionnés au cœur de la formation, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les référentiels doivent être élaborés à un niveau infra (établissement) tout en confiant à la DOF un rôle d'animation, voire de supervision.

2.2 . TBVS

Il y a une augmentation des arrêts maladie, quant au nombre d'écètements horaires, ils sont stables. **La CGT Finances Publiques** demande que soient communiqués aux OS les sites sur lesquels ces écètements sont les plus importants. La présidente indique être aussi intéressée par cette donnée.

3. Le bilan des évaluations

Chez les inspecteurs, l'évaluation à chaud est plutôt stable. Sur les évaluations à froid, on note une vraie différence entre les différents blocs métiers avec une grosse variété.

Chez les contrôleurs les résultats sont bons également.

Cependant **La CGT Finances Publiques** s'interroge sur l'écart qu'il existe entre ces bons résultats et les échos que l'on peut entendre chez les stagiaires en cours de scolarité.

La question écrite du député M. Maxime Laisney (17ème législature n°15606 du 02 juin) concernant la Direction brutale de l'école nationale des finances publiques de Noisiel le prouve : tout le monde ne vit pas la scolarité sereinement.

Pour la CGT Finances Publiques, l'ENFiP ne doit pas se cacher derrière ces bons résultats.

La Direction indique que suite au passage de dièse à moodle, l'évaluation des chefs de service n'a pas pu se faire cette année comme l'an dernier.

La CGT Finances Publiques indique que l'indicateur qui figure au COM au chantier 11.2 (indicateur : GPEEC - Enquête auprès des recruteurs sur les compétences des agents recrutés) serait utile pour l'école mais qu'il semble n'avoir jamais été calculé ou publié dans le suivi du COM. La CGT espère que les indicateurs de satisfaction des chefs de services soient communiqués et en cohérence avec le ressenti réel des chefs de service. Il ne serait pas cohérent

d'avoir de bon indicateur alors qu'en même temps la qualité de la formation est attaquée par ces mêmes chefs de service.

La direction répond qu'elle ne dispose d'aucun élément quant à cet indicateur COM mais qu'elle posera la question au prochain rendez-vous stratégique de la DGFIP.

4. Chantiers immobiliers en cours et à venir

- **Clermont-Ferrand :** Les études de sol réalisées ont fait ressortir une forte odeur d'hydrocarbure.

Eve Méchain indique que lors de l'étude de sol, il a été découvert des limons imprégnés d'hydrocarbure. Le chantier est donc stoppé pour l'instant, tant que de nouvelles études sur les sols (gravité, solutions d'évacuation) impliquant des coûts et devis supplémentaires n'ont pas été réalisées.

Est-ce qu'il y a un danger pour les agents ? Pour la direction aucun danger n'a été signalé.

Est-ce que les travaux vont être retardés ? Les travaux sont retardés le temps des nouvelles études et de l'acceptation des nouveaux devis.

La CGT Finances Publiques interroge sur les travaux au -1 (aménagement de nouvelles salles) afin de connaître le nombre de salles et surtout la présence de la salle convivialité. La direction répond qu'il y aura 4 salles et la salle convivialité (nous n'avons connaissance que de 3 salles + la salle convivialité)

Les travaux de la climatisation financés au programme 723 du SG débuteront en 2027. **La CGT Finances Publiques** et Solidaires Finances Publiques s'interrogent sur la date en 2027 : début ou fin d'année. **La direction** n'a pas encore d'information sur ce point.

Concernant l'accessibilité de l'estrade de la salle Paul Frémont, **le secrétaire de l'instance** demande à la direction si sa proposition, sur conseil de Mme Javelle, ISST (*à savoir d'intégrer ses travaux dans la même maîtrise d'ouvrage que celle de l'escalier*) avait été prise en compte ? **La direction** répond que le bureau Immobilier et maîtrise d'ouvrage (BIMO) a donné un premier avis avec une solution moins coûteuse, mais que ce dernier se propose de passer dans l'établissement pour réaliser une étude plus approfondie, ce que les OS ont accepté.

- **Nevers :** le BIMO a été saisi et a fait des propositions.

Le montant global des travaux est important de l'ordre de 2 800 000 € (Climatisation, rénovation globale, etc.).

La CGT Finances Publiques s'inquiète sur :

- le financement de ces travaux ;
- le maintien de l'activité pendant la réalisation de ceux-ci.

La direction a conscience de l'ampleur des travaux mais rappelle l'importance de Nevers au sein de l'ENFiP.

De plus, de part son positionnement géographique, c'est un lieu central qui permet de faire des économies notamment au niveau des remboursements de frais de déplacement.

Différents projets sont en cours d'étude et la direction reviendra vers nous sur ce point.

Concernant le risque de sécurité incendie relevé dans le DUERP (bibliothèque), l'ISST est intervenu.

A priori, il n'y a pas de problème, la direction doit nous transmettre son rapport.

La CGT Finances Publiques demande la communication en FS des rapports sur les exercices d'évacuations qui n'ont pas été présentés depuis un an.

- **Lyon : la CGT Finances Publiques** dit sa satisfaction de voir que les travaux des portiques vont débiter dès cet été.
- **ACIFs de Chalons-en-Champagne, Montpellier et de Dijon** : (voir compte rendu CGT du 25 mars 2026) pour l'instant, il n'y a pas de projet de réinstallation, car il n'y a pas de budget.

5. Points divers.

5.1 . Remboursement de frais aux agents

Pour la CGT Finances Publiques et comme le prévoit le dispositif de remboursement dans le guide DGAFP de 2019, en cas d'annulation de formations par l'administration pour lesquelles le formateur a engagé des dépenses de transport et l'hébergement, le remboursement doit avoir lieu.

Or à Nevers, suite à l'annulation d'une formation, deux refus de remboursement ont été pris concernant:

1. le transport, suite à une erreur sur la date de billet de train commandé directement par la formatrice (le dispositif de réservation par FDD n'était pas opérationnel) ;
2. l'hébergement, car l'assurance annulation n'a pas été souscrite.

Pour justifier ce non-remboursement, Stéphanie Augé a indiqué que le prix payé pour l'hébergement était inférieur au forfait du remboursement et que l'assurance annulation n'avait pas été souscrite contrairement aux préconisations orales données. Pour le billet de train pris par erreur elle indique encore qu'à défaut de mission en face elle ne pouvait prendre en charge le remboursement.

La CGT Finances Publiques rappelle que vu les évolutions des barèmes de remboursement, les formateurs ayant à se déplacer, ont été et sont souvent de leur poche. La CGT condamne ce soupçon de « se faire de la gratte sur les remboursements » !

La généralisation du système de conciergerie, mise en place pour les déplacements des formateurs franciliens à Nevers, a été demandée par la CGT.

La direction répond qu'une analyse au cas par cas sera faite suite à ces refus.

5.2 . Utilisation de l'IA au sein de l'ENFiP

Mme Gontard a indiqué qu'elle souhaitait mettre en place des communautés IA au sein des différents établissements. Pour la direction, il est important l'école ne passe à côté de ce profond changement.

Pour Mme Gontard, les formateurs doivent être associés car on se doit d'être acteur plutôt que d'être spectateur.

La CGT Finances Publiques comprend cette démarche mais rappelle que le l'IA ne doit être là que pour aider le formateur pas le remplacer (le projet visant par exemple à la réalisation de QUIZ par l'IA). Ce point est partagé par **la direction**.

L'assistant IA devant également être à disposition des stagiaires, la CGT alerte sur le fait qu'un simple copier-coller ne donne pas la réponse aux questions de validation des EC en FIA ou FIB. **La CGT Finances publiques** indique qu'elle restera vigilante sur tous ces sujets.

Mme Gontard informe enfin du prochain départ de Laurence PERROT au 1^{er} septembre pour la DDFIP de l'Isère et de Frédéric LE GUILLOU à SPIB.

* * *

La réunion s'est achevée à 16h20